
Présidence : Chypre

1068^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : mercredi 31 janvier 2024 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 heures

Clôture : 11 h 20

2. Président : Ambassadeur A. Ignatiou

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

a) *Guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine* : Ukraine (FSC.DEL/33/24), Belgique-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/32/24), Royaume-Uni, Canada (FSC.DEL/31/24 Restr.), États-Unis d'Amérique (FSC.DEL/34/24)

b) *Opération militaire spéciale visant à dénazifier et démilitariser l'Ukraine* : Fédération de Russie (FSC.DEL/39/24) (FSC.DEL/38/24), Ukraine, États-Unis d'Amérique, France (FSC.DEL/40/24 OSCE+), Canada, Président

Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

a) *Atelier sur l'échange de données automatisé en vue de l'échange annuel d'informations militaires et exposé sur la 98^e réunion du Groupe des communications de l'OSCE du 14 décembre 2023* : représentant du Centre de prévention des conflits

b) *État de la distribution d'un exposé fait à la 1067^e séance plénière du Forum pour la coopération en matière de sécurité tenue le 24 janvier 2024* : Fédération de Russie

- c) *Mécanisme d'avertissement et de rappel appliqué conformément à la
Décision n° 10/02 du FCS : Président*

4. Prochaine séance :

Mercredi 7 février 2024, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence